



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 112 (2013), p. 225-242

David Lorand

Un scribe sur les lieux de l'Histoire. À propos de l'ostrakon MMA 32.1.119 et de la fréquentation des pyramides de Licht à la XIXe dynastie.

## Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

## Dernières publications

9782724711745 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*

9782724711271 *Du côté de chez Zeus*

9782724711677 *La Description de l'Égypte*

9782724711714 *La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*

9782724711899 *BCAI 40*

9782724711288 *Karnak-Nord XI*

9782724711622 *BIFAO 126*

9782724711059 *Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines*

Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)

Paul-Marie Grinevald

Sylvie Ayari

Colin Hope

Chloé Ragazzoli

## Un scribe sur les lieux de l'Histoire À propos de l'ostrakon MMA 32.1.119 et de la fréquentation des pyramides de Licht à la XIX<sup>e</sup> dynastie

DAVID LORAND

LE SITE des pyramides de Licht, à une soixantaine de kilomètres au sud du Caire, est principalement connu pour les deux monuments funéraires du Moyen Empire érigés sous les règnes d'Amenemhat I<sup>er</sup> (pyramide de Licht Nord) et de Sésostri I<sup>er</sup> (pyramide de Licht Sud). L'exploration archéologique débute en 1883 lors d'une première campagne menée sous la direction de G. Maspero<sup>1</sup>. À cette occasion, les vestiges du matériel funéraire de Sésostri I<sup>er</sup> sont mis au jour<sup>2</sup>. Des fouilles plus systématiques sont entreprises par J.-E. Gautier et G. Jéquier entre 1894 et 1895<sup>3</sup> et aboutissent, notamment, à la découverte de deux caches statuariques dont les pièces montrent le pharaon Sésostri I<sup>er</sup> enveloppé dans un linceul momiforme (CG 397 – CG 402) ou assis (CG 411 – CG 420)<sup>4</sup>. Le dégagement et l'étude de l'essentiel des vestiges du site sont toutefois dus aux diverses missions du Metropolitan Museum of Art de New York organisées de 1906-1907 à 1934<sup>5</sup>, et reprises entre 1984 et 1991<sup>6</sup>.

Les diverses publications issues de ces fouilles permettent d'établir, principalement à propos de la pyramide de Sésostri I<sup>er</sup> dont les structures originelles sont mieux préservées, que les premiers pillages de la nécropole royale interviennent assez tôt après l'inhumation des souverains<sup>7</sup>, et qu'un certain nombre de mesures de protection à l'égard du matériel statuaire

1 G. MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes* I, Paris, 1893, p. 148-149.

2 D. LORAND, « Le matériel funéraire de Sésostri I<sup>er</sup> conservé au Musée égyptien du Caire », *BIFAO* III, 2011, p. 257-280.

3 J.-E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, *MIFAO* 6, 1902.

4 L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (CGC, n° 1-1294) 2, Berlin, 1925, p. 14-16, 21-29, Bl. 65, 67.

5 Voir la liste des comptes rendus de fouilles publiés dans le *BMMA*: D. ARNOLD, *The Pyramid of Senusret I, The South Cemeteries of Lisht I*, *MMAEE* 22, 1988, p. 150-151.

6 *Ibid.*, *passim*; F. ARNOLD, *The Control Notes and Team Marks, The*

*South Cemeteries of Lisht II*, *MMAEE* 23, 1990; D. ARNOLD, *The Pyramid Complex of Senusret I, The South Cemeteries of Lisht III*, *MMAEE* 25, 1992; *id.*, *Middle Kingdom Tomb Architecture at Lisht*, *MMAEE* 28, 2008. Publication toujours en cours.

7 D. Arnold signale en effet que les blocs démantelés de la Chapelle d'Entrée de Sésostri I<sup>er</sup> ont été retrouvés gisant directement sur le dallage en pierre du



- a. Le nom de Ramsès-méryamon, tel quel et sans épithète supplémentaire, n'est connu que pour Ousermaâtré-sétepenrê Ramsès-méryamon, soit Ramsès II. Il est dès lors peu vraisemblable d'y reconnaître le nom d'un souverain ramesside de la XX<sup>e</sup> dynastie comme le suggère Arnold lors de la publication de l'objet<sup>14</sup>. Au surplus, la paléographie renvoie plus volontiers à la XIX<sup>e</sup> dynastie. En effet, la forme du disque solaire N5 avec un point central ne se rencontre, d'après la paléographie de G. Möller (entrée 304), que durant une période couvrant les règnes d'Amenhotep III (papyrus de Gourob) à Séthi I<sup>er</sup> (papyrus Rollin); la graphie du groupe notant le nom du dieu Amon est à la transition entre les graphies adoptées dans le papyrus Rollin (Séthi I<sup>er</sup>) et les manuscrits d'Ennene (Merenptah-Séthi II) (entrée LXII); enfin, le signe de l'homme portant la main à la bouche A2 se rapproche de celui identifié par G. Möller dans le papyrus de Gourob (règnes d'Amenhotep III et Amenhotep IV) ainsi que dans le papyrus d'Orbiney (Merenptah-Séthi II) (entrée 35)<sup>15</sup>.
- b. Le nom (masculin) de Beder ne possède qu'une seule occurrence dans le *PN* de Ranke, datée de la XX<sup>e</sup> dynastie<sup>16</sup>. Elle provient du papyrus de la collection Golénischeff relatif au voyage d'Ounamon et, dans le cas présent, son arrivée à la cour de Badyra (*B3-dy-r3*), roi de Tchabara (*T3-b3-r3*) (I,9)<sup>17</sup>.

Arnold interprète la présence de cet ostracon dans les débris entourant la pyramide 5 comme la marque d'une quelconque activité de pillage de matériaux à l'époque ramesside, ce qui est très probable même si l'on s'explique difficilement la relation qui a pu exister entre cette entreprise de démantèlement et le besoin pour l'auteur du texte de noter son (?) nom et celui du souverain. La mise en série de cet objet avec d'autres ostraca similaires (contenu et lieu de découverte) devrait sans doute permettre de préciser la nature et la fonction exactes de celui-ci.

Le second ostracon (MMA 32.I.119) est sans doute le plus intéressant (fig. 1). Il provient du secteur situé immédiatement à l'ouest du mur périmétral intérieur du complexe de Sésostri I<sup>er</sup>, à peu près en vis-à-vis du centre de la face occidentale de la pyramide (secteur OCW2, soit à peu de distance au sud du précédent ostracon). Il a été mis au jour dans une strate relativement basse des débris de la pyramide, ce qui signifierait, d'après A. Lansing, qu'il y a été « perdu » lors des premières phases du processus de pillage des blocs calcaires<sup>18</sup>. Originellement complet, il a été, suivant le rapport de Lansing, écrasé sous les pieds des ouvriers avant que dix fragments jointifs ne soient finalement récoltés<sup>19</sup>. Le support est un tesson (1 × 16 × 23 cm) de jarre ou

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie* II, Leipzig, 1909.

<sup>16</sup> *PN*I, 99,20. Th. Schneider, qui signale cet exemple, mentionne également ce document (*Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches*, OBO 114, 1992, p. 100-101, N204-N205). Pour une discussion sur l'origine et la signification de ce nom, voir les références bibliographiques dans B. Schipper, *Die*

*Erzählung des Wenamun. Ein Literaturwerk im Spannungsfeld von Politik, Geschichte und Religion*, OBO 209, 2005, p. 172-173.

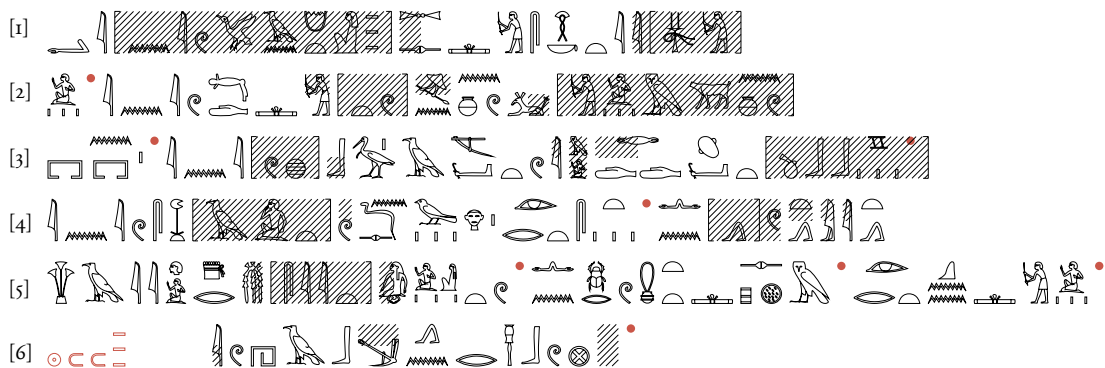
<sup>17</sup> Papyrus Pouchkine 120. Au sein d'une très abondante bibliographie relative à ce document célèbre, je ne mentionne ici que les principales éditions du texte: W. GOLÉNISCHEFF, « Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff contenant la

description du voyage de l'égyptien Ounou-amon en Phénicie », *Rec Trav* 21, 1899, p. 74-102; A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, *BiAeg* 1, 1932, p. 61-76; M.A. KOROSTOVSTEV, *Putešestvie Un-Amuna v Bibl*, Moscou, 1960.

<sup>18</sup> A. LANSING, « The Museum's Excavations at Lisht », *BMMA* 28/4, 1933, p. 8.

<sup>19</sup> *Ibid.*

d'amphore en pâte Marl D typique des productions céramiques du Nouvel Empire<sup>20</sup>. Bien que désormais fragmentaire, le texte hiéroglyphique est facilement identifiable et les lacunes aisément restituables. Rédigé à l'encre noire (compte non tenu d'une date partielle et de « points de lecture » rubriqués), le texte peut être daté de la XIX<sup>e</sup> dynastie grâce à l'observation de sa paléographie<sup>21</sup>, voire de la seconde moitié de la XIX<sup>e</sup> dynastie si l'on en croit les nombreuses similitudes avec le texte du Papyrus Sallier II (BM EA 10182)<sup>22</sup>. Le contenu réparti en six lignes espacées consiste en la neuvième strophe complète de l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>*, une date rubriquée et la première partie de la première phrase de la dixième strophe de ce même *Enseignement*. Le texte peut être établi comme suit :



- [1] *i[n iw p3.n hm.w.t t]s sk.w*  
 [2] *in iw šd.[tw] [h]nnw [m hn]w*  
 [3] *n pr in i[w h]b3.tw [im.i (mw) ' ]dd [gbbw]*  
 [4] *in iw swb3.[tw] ndsw hr irt.sn n [iw] iyt*  
 [5] *h3.i dr m[swt.i] n hpr mitt sp m irt qn<n>*  
 [6] *sw 23 iw h3b.n(i) r 3bw*

- [1] [IXa]<sup>a</sup> Est-[ce que par le passé<sup>b</sup> des femmes ras]semblèrent des mercenaires?  
 [2] [IXb] Est-ce que [l'on] élève<sup>c</sup> [des re]belles [au sein]  
 [3] du Palais<sup>d</sup>? [IXc] Est-ce [que] l'on [né]glige<sup>e</sup> [à cause de moi<sup>f</sup> (l'eau) de sorte que les champs sont dé]vastés?  
 [4] [IXd] Est-ce que<sup>g</sup> [l'on] porte préjudice aux humbles gens quant à leurs récoltes<sup>h</sup>? [IXe] Pas [un] malheur  
 [5] ne (se trouvait) derrière moi depuis ma naissance<sup>i</sup>. [IXf] Jamais rien de semblable à cela ne s'est produit lors de l'action d'un brave<sup>j</sup>.  
 [6] **Le 23<sup>e</sup> jour<sup>k</sup>.** [Xa] J'ai remonté (le Nil) jusqu'à Éléphantine.

<sup>20</sup> DO. ARNOLD, J. BOURRIAU (éd.), *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, SDAIK 17, 1993, p. 181-182.

<sup>21</sup> Voir déjà avec ces conclusions D. ARNOLD, *op. cit.*, p. 74 (notice de

F. Arnold). Lors de sa découverte, il était plus largement attribué à une période couvrant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties. A. LANSING, *loc. cit.*

<sup>22</sup> Le Papyrus Sallier II (3,8) porte la date de l'an 1, 1<sup>er</sup> mois de la saison *peret*, jour 20, vraisemblablement du règne de Séthi II d'après G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 11.

- a. La première ligne du texte est précédée du signe du bras D41, mais il ne fait pas partie du contenu du document littéraire à proprement parler. Son sens n'est pas évident, et il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'une marque de scribe, car il se retrouve fréquemment à la fin des strophes de l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>* (ou plus rarement au début d'une strophe comme c'est le cas ici)<sup>23</sup>. Le commentaire de B. Van de Walle laisse en effet entendre qu'il s'agirait des marques de découpe du texte en strophes (signe de la pause poétique), de manière complémentaire à l'usage des rubriques en début des strophes<sup>24</sup>. Dans son édition du texte, W. Helck avait omis la première partie de cette phrase IXa<sup>25</sup>.
- b. Sur cette tournure avec l'auxiliaire *p3* + infinitif (*ts*) et son sens d'« avoir fait dans le passé (l'acte de) », voir M. Malaise, J. Winand, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, *AegLeod* 6, 1999, p. 508-509, §831.
- c. Le choix de la traduction du verbe *šdj* pose problème. Il est en effet possible d'opter soit pour le sens de « prendre, enlever, retirer », conformément à *Wb* IV, 560-562 ; soit pour le sens d'« allaiter, élever » attesté en *Wb* IV, 564-565. L'orthographe des deux verbes est très similaire, le premier étant déterminé par l'homme tenant un bâton à deux mains devant lui (A24) – comme ici –, le second par un bras tenant un bâton (D40). Bien que la première orthographe soit la seule attestée pour ce texte<sup>26</sup> (avec A24, donc plutôt le sens de « prendre, enlever, retirer »), c'est généralement le sens lié à la seconde graphie qui est privilégié par les traducteurs (« allaiter, élever »)<sup>27</sup>. À l'inverse, dans son ouvrage consacré aux sagesses, P. Vernus propose de comprendre la phrase comme suit : « Est-ce de l'intérieur du palais que l'on extirpe les fauteurs de trouble ? », soulignant que cette interrogative traduit la surprise du souverain lorsqu'il constate que la conspiration qui atteint à sa vie émane de la Résidence, alors qu'il devrait en principe y être plus protégé qu'ailleurs<sup>28</sup>. Si, dans l'absolu, les deux sens sont voisins et témoignent de l'incompréhension du roi face à la présence d'assaillants dans ses appartements privés, la nuance insiste sur l'origine des protagonistes. D'une part, en adoptant le sens développé en *Wb* IV, 564-565, elle mettrait en exergue le fait qu'une partie des comploteurs provient en effet du proche entourage du roi (familial ou professionnel d'ailleurs), ce qui explique sa surprise, et pourrait trouver un écho dans plusieurs strophes rapportées dans ce même *Enseignement* :

<sup>23</sup> Voir les multiples exemples dans la recension de F. ADROM, *Die Lehre des Amenemhet*, *BiAeg* 19, 2006.

<sup>24</sup> B. VAN DE WALLE, *La transmission des textes littéraires égyptiens*, Bruxelles, 1948, p. 21.

<sup>25</sup> W. HELCK, *Der Text der « Lehre Amenemhets I. für seinen Sohn »*, *KÄT* 1, 1969, p. 61.

<sup>26</sup> Sur les onze occurrences de ce passage du texte recensées par F. Adrom, dix adoptent cette graphie, la onzième

étant unique en son genre avec le signe de l'homme assis portant la main à la bouche (A2) (*op. cit.*, p. 54). Cette variante exceptionnelle est peut-être un indice quant à la lecture finalement adoptée par la plupart des traducteurs.

<sup>27</sup> W. HELCK, *op. cit.*, p. 67 (« ... Unruhestifter im Palast aufgezogen ») ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature I*, Berkeley, 1973, p. 137 (« are rebels nurtured... ») ; R.B. PARKINSON, *Voices from Ancient Egypt. An Anthology*

*of Middle Kingdom Writings*, Londres, 1991, p. 50 (« is tumult raised... ») ; Cl. OBSOMER, « Littérature et politique sous le règne de Sésostriis I<sup>er</sup> », *Égypte* 37, 2005, p. 36 (« ...qu'on élève les fauteurs de troubles ») ; W.K. SIMPSON *et al.*, *The Literature of Ancient Egypt. An Anthology of Stories, Instructions, Stelae, Autobiographies, and Poetry*, Le Caire, 2003, p. 169 (« are revolutionaries ever educated... »).

<sup>28</sup> P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2010<sup>2</sup>, p. 228, n. 44.

« [IIa] *Garde-toi des subalternes qui ne (se) sont pas manifestés*, [IIb] *dont on a pas été conscient des manigances*. [IIc] *Ne t'approche pas d'eux lorsque tu es seul*. [IId] *Ne fais pas confiance à un frère, ne connais aucun ami*. [IIe] *Ne crée pas de confident, cela ne mène à rien*.  
 « [IIIa] *(Pendant) ton sommeil, garde ton cœur toi-même*, [IIIb] *en effet, il n'existe personne pour quiconque le jour du malheur*. [IIIc] *J'ai donné à l'indigent, j'ai fait advenir l'orphelin*. [IIId] *J'ai fait que celui qui n'avait rien atteigne (le rang) de celui qui était (quelqu'un)*.  
 « [IVa] *C'est celui qui mangeait ma nourriture qui a créé une armée*, [IVb] *je lui ai tendu les bras et voilà qu'il en développa des combines*, [IVc] *celui vêtu de mon lin fin regardait vers moi comme (si j'étais) un fêtu de paille*, [IVd] *ceux qui étaient oints de ma myrrhe les voilà qui répandaient de l'eau par-dessous (?)*. »

La *Biographie de Sinouhé* pourrait également appuyer cette interprétation, puisqu'elle signale que si les événements intervenus au palais intéressent au premier chef le fils aîné et successeur présomptif du roi, Sésostris, un des enfants royaux intégrés au corps expéditionnaire dirigé par le prince est lui aussi averti de ce qui se trame dans la capitale, probablement parce que partie prenante dans l'attentat à en croire la réaction de Sinouhé<sup>29</sup> :

« [R22] (...) Or, on (l')envoya (aussi) [R23] vers les enfants royaux qui se trouvaient à sa suite dans cette troupe. [R24] On appela l'un d'entre eux et moi je me tenais là, [R25] j'ai entendu sa voix tandis qu'il parlait. J'étais en présence d'une dissidence. [R26] Mon cœur était désarçonné, mes bras m'en tombèrent, un tremblement s'abattant sur tous mes membres. »

D'autre part, en rendant compte de l'acception Wb IV, 560-562, la nuance porterait sur les mercenaires rassemblés par des femmes (sans doute du Harem de la Résidence) et qui ont été introduits dans les appartements privés du roi, probablement avec une complicité interne, alors que traditionnellement les ennemis du pharaon sont en dehors du Palais, voire en périphérie de l'Égypte (d'où la surprise qu'il faille ici les « extirper » de l'intérieur du palais). Ce point de vue paraît aussi être développé dans la première partie de l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>* :

« [VIa] *C'était après le repas du soir, la nuit étant tombée*, [VIb], *j'avais profité d'une heure de plaisir*. [VIc] *J'étais allongé sur mon lit après m'être dépensé*, [VIId] *après que mon cœur a commencé à suivre mon sommeil*. [VIe] *Or on fit se retourner contre moi les armes [destinées] à me protéger*, [VIf] *de sorte que je fus fait comme le serpent du désert*.

« [VIIa] *Je me suis réveillé à cause d'un combat et, ayant repris mes esprits*, [VIIb] *j'ai constaté que c'était un duel en face-à-face de gardes*. [VIIf] *Si je prenais rapidement des armes en main*, [VIId] *alors je faisais reculer les lâches (... ?)*. [VIIe] *[Mais] il n'y a personne qui l'emporte de nuit, nul qui combat seul*. [VIIf] *Nul succès n'advient [pour qui] ne connaît pas de protecteur*.

« [VIIIa] *Figure-toi que l'infiltration se produisit alors que j'étais sans toi*, [VIIIb] *les courtisans n'ayant entendu que je te transmettais [la royauté]*, [VIIIc] *n'ayant moi-même pas siégé avec toi*. Ainsi je façonnerai tes pensées [VIId] *puisque je n'étais pas préparé à cela [l'attentat], (que) je n'ai pas senti (venir) cela*, [VIIIf] *et que mon cœur n'a pas envisagé les manquements de mes serviteurs*. »

<sup>29</sup> Voir l'analyse approfondie qu'en l'Égyptien et les raisons de son exil», propose Cl. OBSOMER, « Sinouhé *Muséon*, 112, 1999, p. 207-271.

Toutefois, il s'agit ici d'une nuance de traduction et rien n'indique que cette ambiguïté de sens ne soit pas intentionnelle dans le chef du rédacteur et/ou des inspireurs de ce texte<sup>30</sup>. Il est en effet envisageable que le choix du verbe *šdj*, avec ses deux acceptions, témoigne des deux facettes du complot : d'une part un certain nombre de proches du souverain préparant de l'intérieur son assassinat et, d'autre part, des mercenaires rassemblés pour perpétrer l'attentat proprement dit, introduits dans les appartements royaux, peut-être avec la complicité et la participation d'une partie des comploteurs.

- d. La locution *m ḥnw n pr* (à l'intérieur/au sein du Palais) que l'on peut lire ici et que l'on retrouve dans plusieurs versions du texte pourrait, outre cette *lectio faciliior*, en la re-décomposant en *m/ḥnw/n/pr*, rendre adéquatement la disposition présomptive des espaces intérieurs du « Palais » de *Itj-Taouy*, avec une distinction entre la partie administrative et officielle « externe, périphérique », et la partie privée « interne » du bâtiment ou du complexe architectural<sup>31</sup>. Cette disposition serait conforme à la description que donne la *Biographie de Sinouhé* du palais royal dans lequel il est reçu par le souverain à l'issue de son long séjour en Syrie-Palestine :

« [B247] (...) jusqu'à ce que j'atteigne la cité (*dmi*) de *Itj-(Taouy)*. [B248] À la lueur de l'aube, très tôt, on vint me convoquer. Dix hommes vinrent, dix hommes pour [B249] aller m'introduire au Palais. Je me suis prosterné face contre terre entre les statues/sphinx (*šspw*), [B250] les enfants royaux se tenant debout dans le portail (*wmt*) lors de mon approche. Les semerou [B251] furent introduits dans la salle d'audience (*w3ḥi*) lorsque l'on me fit cheminer vers le palais intérieur (*ḥnwti*). [B252] J'ai découvert sa Majesté sur son grand trône depuis le portail en électrum (*m wmt nt d'm*). En m'allongeant alors [B253] sur mon ventre, je ne me connaissais plus en sa présence. Lorsque ce dieu [B254] m'interpella amicalement, j'étais comme un homme pris dans le noir, [B255] mon esprit s'en étant allé, mes membres étant faibles, mon cœur n'étant plus dans mon corps, ne distinguant pas [B256] la vie de la mort. »

L'existence d'un grand portail d'entrée – éventuellement orné d'œuvres statuariques – et de plusieurs secteurs distincts à l'intérieur de l'édifice palatial correspond en outre, dans les grandes lignes, aux bâtiments officiels connus du Moyen Empire<sup>32</sup>. Dès lors, comprendre ce passage comme « dans la Résidence du palais », plutôt que simplement « au sein du Palais » comme c'est généralement le cas, pourrait être à la fois plus explicite (le terme *ḥnw* est certes déjà à lui seul porteur d'un sens similaire de « partie du palais » pour *Wb* III, 369, 4 ; compte non tenu du sens usuel « au sein de », « à l'intérieur de » de *m ḥnw* en *Wb* III, 370, 16 privilégié dans les traductions) mais correspondrait aussi mieux à ce qui est effectivement

<sup>30</sup> La question de l'origine de ce texte (qui en est l'auteur, qui a participé à son élaboration, ...), pour pertinente soit-elle, dépasse très largement le propos de cet article.

<sup>31</sup> Sur la conception du Palais, de la Résidence et leurs rôles et fonctions, on se reportera avec avantage à l'ouvrage

édité par R. Gundlach et J. Taylor : *Egyptian Royal Residences. 4th Symposium on Egyptian Ideology (Königtum, Staat und Gesellschaft früher Hochkulturen 4)*, Wiesbaden, 2009.

<sup>32</sup> Voir les plans des palais de Tell Basta et Tell al-Dab'a. Ch. VAN SICLEN III, « Remarks on the Middle

Kingdom Palace at Tell Basta », dans M. Bietak (éd.), *Haus und Palast im alten Ägypten. Internationales Symposium 8. bis 12. April 1992 in Kairo, DÖAWW* 14, 1996, p. 239-246 ; D. EIGNER, « A Palace of the Early 13<sup>th</sup> Dynasty at Tell el-Dab'a », dans M. Bietak (éd.), *op. cit.*, p. 73-80.

écrit dans le cas présent (l'orthographe la plus ample enregistrée en *Wb* III, 369, 3-4 pour le mot comporte en effet deux signes de la maison OI, mais pas le signe N35 indiquant le génitif indirect de *m hnw n pr*). Cette hypothèse butte toutefois sur le manque d'attestations clairement identifiables et non ambiguës de cette lecture et reste, par conséquent, à démontrer formellement.

- e. La paléographie<sup>33</sup> indique qu'il faut plus certainement lire le groupe de signes suivant la lacune avec l'oiseau G29<sup>34</sup> plutôt qu'avec l'oiseau G40<sup>35</sup> ou G41<sup>36</sup>.

Si l'on suit la tradition la plus répandue dans les manuscrits conservés (huit attestations sur onze graphies identifiables), le verbe à restituer ici est le verbe *hb3*, « diminuer, amoindrir », d'où le sens que j'en tire de « négliger » (*Wb* III, 253, 8). Il participe de cette manière à la suite de questions rhétoriques posées par le roi défunt Amenemhat I<sup>er</sup>, et à l'autocritique du souverain qui « (VIIId) n'étais pas préparé à cela (l'attentat), (qui) n'avais pas senti (venir) cela. » L'objectif est évidemment l'édification politique du jeune pharaon Sésostri I<sup>er</sup> qui lui succède sur le trône, en pointant les erreurs à ne plus reproduire, ce qu'indiquent également les strophes IIa à IIIb (voir *supra*, note c). N. Grimal<sup>37</sup> a rappelé le rôle du roi dans la gestion du flux du Nil, de l'inondation dispensatrice de vie et du lien qui devait exister entre ces fonctions et la métaphore mise en œuvre ici à propos de l'eau dévastatrice, même si je ne m'accorde pas avec la traduction qu'il propose de notre passage du texte<sup>38</sup>, pas plus qu'avec celle offerte par St. Quirke<sup>39</sup>. Ainsi, la formule interrogative *in iw + verbe* ne peut pas, à mon sens, être traduite par « Doit-on... » comme le suggère N. Grimal, bien que le verbe *'dd* (forme du passif accompli avec reduplication de la consonne finale de *d*, *Wb* I, 238, « briser, dévaster »), peut porter grammaticalement la notion de conséquence d'un verbe principal qui serait *hb3.tw*, ou même *wb3.tw* d'ailleurs. Quant à la traduction de St. Quirke, elle repose sur une lecture *3dd* curieuse pour *'dd*, ce qui ne correspond à aucune graphie attestée dans les divers documents<sup>40</sup>, tandis que le terme *gbb* ne possède pas de signification « canal » (*Wb* V, 164, 12).

Quant au verbe *wb3.tw* (distinct de *hb3.tw*), il est bien attesté par trois documents, et est traditionnellement compris comme étant une référence à l'ouverture des digues et des canaux qui permettrait à l'eau d'envahir les champs de manière anarchique, et donc de les dévaster. Le terme *wb3* (*Wb* I, 290-291, « ouvrir, dégager, libérer [un passage] ») est considéré par N. Grimal comme plus proche de l'original du Moyen Empire puisque présent dans le Papyrus Millingen (milieu de la XVIII<sup>e</sup> dynastie) et dans la Tablette Carnavon 5

33 G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 18 (entrée 208 vs. 221 [G40] et 222 [G41]).

34 Voir déjà D. ARNOLD, *loc. cit.* (notice de F. Arnold).

35 *Contra* F. ADROM, *op. cit.*, p. 55.

36 *Contra* W. HELCK, *op. cit.*, p. 63.

37 N. GRIMAL, « Le sage, l'eau et le roi », dans B. Menu (éd.), *Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne*, BdE 110, 1994, p. 195-203.

38 « Doit-on faire un chemin à l'eau pour dévaster la terre, de sorte que les petites gens soient spoliés (du fruit) de leur travail ? » : *ibid.*, p. 198.

39 « Has water ever been opened up, while the canals were being dug, and with fellows at their tasks ? » : St. QUIRKE, *Egyptian Literature 1800 BC. Questions and Readings*, GHP Egyptology 2, Londres, 2004, p. 128.

40 Le verbe *3d* signifie principalement « être furieux » (*Wb* I, 24, 12-17), bien qu'un sens de « dévaster (un pays) » soit enregistré par D. Meeks, *ALex* I, 79.0065. Cette acception provient de la première stèle du mariage de Ramsès II à Abou Simbel (*KRI* II, 241,1). La graphie ne laisse pourtant pas de doute sur l'impossibilité d'une telle lecture du verbe en question dans l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>*.

(XVIII<sup>e</sup> dynastie), le vocable *ḥbꜣ* (Wb III, 253) étant une probable faute auditive de l'époque ramesside<sup>41</sup>. La substitution des deux verbes s'expliquerait d'après N. Grimal par la charge positive du premier en contexte royal (le roi « s'ouvre » à l'autre, il « ouvre » la nature et la révèle au monde, il « ouvre » l'entendement) et par la tournure négative marquée de la question rhétorique dans l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>* (« ouvrir » le flot qui détruit les champs). Le caractère strictement négatif de *ḥbꜣ* serait à cet égard un effet de surinterprétation du scribe qui aurait souhaité rester au premier degré de la description des ravages évoqués dans cette strophe IX, escamotant la métaphore cosmologique originelle et la progression du particulier (les femmes complotant en IXa) au roi démiurge (régulant l'inondation en IXc-d)<sup>42</sup>.

Ce point de vue, bien qu'attrayant, me semble toutefois reposer sur trop d'inconnues, trop d'éléments désormais invérifiables, en particulier l'implication et la compréhension supposées du scribe ramesside à l'origine de la modification du verbe principal de la phrase. De même, sans nier le rôle prépondérant – même à titre symbolique – du souverain dans l'organisation des travaux d'entretien des digues et dans le processus d'irrigation des champs une fois la crue venue<sup>43</sup>, il me paraît délicat de lire dans les lignes IXa à IXd une progression du contexte particulier au contexte cosmologique dans la dénonciation de l'assassinat à l'aide d'une série d'interrogations rhétoriques. N'est-il pas plus simple d'y lire une suite ordonnée de questions qui mettent en évidence, par le contrepoint et les « valeurs inversées » comme les nomme N. Grimal<sup>44</sup>, les erreurs du souverain défunt dans un amer constat ? Car en effet, ce sont là des questions de « bon sens », auxquelles une seule réponse est à apporter, et elle est négative : non, il n'est pas habituel que des femmes rassemblent des mercenaires (IXa) ; non, il n'est pas normal que les rebelles soient élevés/introduit au sein même du Palais (IXb) ; non, il ne faut pas négliger l'eau lorsqu'elle est un fléau pour le pays (IXc) ; non il ne faut pas nuire au travail des humbles gens (IXd). En quelque sorte, Amenemhat I<sup>er</sup> fustige sa propre naïveté à travers ces quelques phrases, et met en garde son successeur contre un éventuel manque de perspicacité et de lucidité dans les relations qu'il établit avec son entourage.

Aussi cette notion de négligence trouve-t-elle à s'exprimer dans le verbe *ḥbꜣ* qui, même s'il devait n'être qu'une erreur de transcription, est tout aussi motivé dans ce contexte que ne l'est le verbe *wbꜣ*. Les traductions de W.K. Simpson<sup>45</sup> et R.B. Parkinson<sup>46</sup>, fondées sur une acception de *wbꜣ*, proposent quant à elles une heureuse voie médiane entre les sens induits par *wbꜣ* et celui du manque de réactivité qu'implique *ḥbꜣ*. Cl. Obsomer avait également adopté ce type de traduction en français<sup>47</sup>.

<sup>41</sup> N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 200.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Voir par exemple déjà la tête de massue du roi Scorpion de l'Ashmolean Museum d'Oxford (E.3632) et son commentaire dans B. MIDANT-REYNES, *Aux origines de l'Égypte. Du néolithique à l'émergence de l'État*, Paris, 2003, p. 350-355, fig. 81.

<sup>44</sup> N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 198.

<sup>45</sup> « Is the flood let loose so that it may destroy the land ? » : W.K. SIMPSON *et al.*, *loc. cit.*

<sup>46</sup> « Is water which destroys the earth let forth ? » : R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 51.

<sup>47</sup> « Est-ce qu'on laisse couler l'eau qui détruit la terre ? » : Cl. OBSOMER,

*Sésostris I<sup>er</sup>. Étude chronologique et historique du règne, Connaissance de l'Égypte ancienne* 5, Bruxelles, 1995, p. 132.

- f. Le groupe *im.i* (« par moi, à cause de moi, de mon fait ») se retrouve dans de nombreuses recensions ramessides, comme le fait remarquer P. Vernus<sup>48</sup>, en lieu et place du groupe *mw* qu'il faudrait dès lors suppléer. Bien que partiellement lacunaire à cet endroit, l'ostracon MMA 32.1.119 conserve suffisamment d'indices pour restituer ces trois signes ainsi que le suggère W. Helck<sup>49</sup>. Une substitution fautive – à l'origine d'une ou plusieurs traditions – est peut-être à envisager dans la mesure où aucun document ne livre à la fois le groupe *im.i* et le mot *mw*. Ce changement serait alors sans doute dû à une mise par écrit d'un texte entendu ou d'une omission lors d'une éventuelle rédaction de mémoire, l'erreur pouvant difficilement provenir d'un problème de confusion de signes à l'écrit.

Le tout est de savoir quel sens peut dès lors avoir la mention du souverain dans ce passage lié à l'eau ? Les commentateurs s'accordent à y lire une métaphore du rôle de Pharaon garant de la protection de son pays, de son peuple et de ses ressources (voir *supra*, note e)<sup>50</sup>. Puisqu'il est donc hautement improbable que le roi ait lui-même fait en sorte que l'on ne se préoccupe pas de l'eau qui dévaste les champs (« est-ce que l'on néglige *de mon fait* (l'eau) qui... »), il faut sans doute voir ici une nouvelle formulation de l'incompréhension d'Amenemhat I<sup>er</sup> quant au sort qui lui est réservé par les conspirateurs. Cette question rhétorique souligne en effet que jamais le souverain n'aurait ainsi laissé l'eau envahir les champs, de sorte que la tournure de la phrase avec *im.i* serait à comprendre comme une forme de réflexion introspective dans laquelle le pharaon s'interroge sur la motivation du geste fatal de ses assaillants : « ai-je mal fait mon travail de "digue" pour que ces personnes m'en veuillent ? », tout comme il s'interroge en IXe (voir *infra*, note i).

Si tel est bien le cas, cette substitution de *mw* par *im.i* que l'on observe dans nombre de manuscrits est-elle due à une simple erreur de transcription ou dénote-t-elle plus probablement une perte progressive de sens du propos au fil des générations de scribes, perte qu'il aurait fallu compenser en réinterprétant ce passage ou en précisant à nouveau qu'il était en effet question du roi dans la métaphore de l'eau ? Est-ce par ailleurs lié à la subdivision des propositions IXc et IXd (voir *infra*, note g, pour ce point) ?

- g. La proposition IXd s'ouvre elle aussi par la particule interrogative *in* + *iw* + *verbe*, ce qui en fait une quatrième question rhétorique indépendante, au même titre que IXa-c. Or cette introduction est très largement minoritaire dans les différentes sources de ce passage d'après la recension de F. Adrom (six sur dix-huit, auxquelles il faut peut-être adjoindre trois formulations réduites au seul *iw*)<sup>51</sup>. Dans son commentaire du texte, P. Vernus signale que les propositions IXc et IXd sont dissociées par plusieurs versions ramessides<sup>52</sup>. On comprend en effet à sa traduction qu'il convient plus probablement de les fusionner, faisant de IXd une circonstancielle de but liée aux éléments exposés en IXc, sous la forme « Si on ouvre accès à l'eau qui désagrége les terres, est-ce afin de priver les petites gens de

48 P. VERNUS, *op. cit.*, p. 228, n. 45.

49 W. HELCK, *op. cit.*, p. 63. L'édition de F. Adrom ne le mentionne pas (*op. cit.*, p. 55).

50 Outre la contribution de N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 195-203 déjà renseignée, on mentionnera l'étude de Cl. OBSOMER, « Littérature et politique

sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup> », *Égypte* 37, 2005, p. 39, n. 18.

51 F. ADROM, *op. cit.*, p. 56.

52 P. VERNUS, *op. cit.*, p. 228, n. 45.

leur production<sup>53</sup>? » Toutefois, je n'aurais pas tendance à donner au texte cette tournure conditionnelle + but, mais à maintenir le parallélisme avec les propositions précédentes, de la manière suivante : « (IXc) Est-ce que l'on néglige à cause de moi (l'eau) de sorte que les champs sont dévastés, (IXd) (de sorte que) l'on porte préjudice aux humbles gens quant à leurs récoltes? » Le texte me paraît en effet souligner les conséquences malheureuses et inopportunes d'une quelconque négligence du roi – ce contre quoi Amenemhat I<sup>er</sup> s'indigne –, et non essayer de mesurer l'intention d'une action à travers une question qui n'est plus rhétorique. Suivant la formulation de la question *si* + *afin de* suggérée par P. Vernus, la réponse peut en effet moduler les raisons de l'ouverture des « vannes », et dès lors presque en proposer une justification, ce qui est à mon sens contraire au texte.

Une traduction de Cl. Obsomer ancre le propos de ce passage dans le monde « militaire » et, c'est la question qu'il soulève, le possible détournement d'une partie des gardes du roi par les comploteurs : « Est-ce qu'on laisse couler l'eau qui détruit la terre, tandis que les *nédjès* se laissent tromper concernant ce qu'ils doivent faire? » (avec *nédjès* comme une désignation des militaires)<sup>54</sup>. Si l'on peut sans doute s'accorder avec cette traduction, même sous une forme plus littérale telle que « (...) l'on nuit aux *nédjès* quant à leurs tâches (on les empêche d'accomplir correctement leur devoir) », ce retour aux soldats et à la garde défaillante (voir déjà en VIe-VIIb, *supra*, note c) induit une rupture dans la chaîne thématique des questions rhétoriques dans laquelle la phrase IXc et la phrase IXd s'enchaînent normalement, passant de « champs » à « récoltes ». Je suis dès lors moins enclin à suivre cette interprétation<sup>55</sup>.

- h. Le terme *īryt*, avec cette graphie, signifie « acte, fait » (*Wb* I, 113, 6-7) d'où l'on peut sans doute postuler le sens de « labeur » dans notre contexte. Dans une note de traduction, M. Lichtheim suggère de lire « culture, production<sup>56</sup> », et qui pourrait correspondre à un terme attesté en *Wb* I, 114, 19 et signifiant « céréales ». Le terme « récolte » choisi ici me paraît faire écho à la fois à l'action de récolter et au produit de cette entreprise.
- i. La phrase IXe pourrait témoigner de la surprise du roi quant à cet assassinat que rien ne laissait présager : « Pas [un] malheur ne (se trouvait) derrière moi depuis ma naissance. » Suivant l'acception de cette locution *ḥ2.ī* « derrière moi » par P. Vernus, c'est bien une idée de surprise qu'il convient de comprendre<sup>57</sup>, attestant du caractère inopiné de l'attaque contre le roi et de l'impréparation de ce dernier à pareille éventualité, un peu à la manière de l'expression française « (faire quelque chose) dans le dos (de quelqu'un) ». La proposition peut sans doute aussi être comprise comme « pas l'ombre d'une menace ne planait au-dessus

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>54</sup> Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>. Étude chronologique et historique du règne, Connaissance de l'Égypte ancienne* 5, Bruxelles, 1995, p. 132, n. 308.

<sup>55</sup> Dans une traduction plus récente, Cl. Obsomer est moins catégorique sur le lien entre *nds* et les militaires puisqu'il opte pour une traduction plus répandue

du terme « petites gens » : « Est-ce que l'on fait couler l'eau qui détruit la terre, en rendant les petites gens ignorantes de leur devoir? » (« Littérature et politique sous le règne de Sésostri I<sup>er</sup> », *Égypte* 37, 2005, p. 38-39, n. 18).

<sup>56</sup> M. LICHTHEIM, *loc. cit.*

<sup>57</sup> P. VERNUS, « Le discours politique de l'Enseignement de Ptahhotep »,

dans J. Assmann, E. Blumenthal (éd.), *Literatur und Politik im pharaonischen und ptolemäischen Ägypten*, BdE 127, 1999, p. 150, n. 33. Voir déjà avec cette idée de surprise G. POSENER, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII<sup>e</sup> dynastie*, Paris, 1956, p. 76, n. 2 (« depuis que je suis né, la malchance ne m'a jamais pris par surprise »).

de moi.» Elle permettrait d'éclairer – en montrant le point de vue assurément partial d'Amenemhat I<sup>er</sup> – la non-existence d'un possible contentieux depuis que ce dernier est monté sur le trône à la suite de Montouhotep IV. Il est en effet généralement suggéré que l'instigation du renversement de pouvoir est à mettre sur le compte d'une lignée apparentée au futur Sésostris I<sup>er</sup>, mais dont les racines plongeraient dans la XI<sup>e</sup> dynastie et qui aurait pu se sentir dépossédée de son droit au trône par la prise d'autorité d'Amenemhat I<sup>er</sup> à la mort de Montouhotep IV<sup>58</sup>. Il apparaît toutefois que l'accession au trône d'Amenemhat I<sup>er</sup> a très bien pu se passer dans le calme et non dans un bain de sang, et que rien n'interdit la mort naturelle de Montouhotep IV<sup>59</sup>. En revanche, ainsi que le suggère P. Tallet, il n'est pas certain que la prise de pouvoir d'Amenemhat I<sup>er</sup> ait été vue comme une évidence par tous<sup>60</sup>. La mention de la naissance du roi est ici un élément signifiant, car le souverain tire généralement une partie de sa légitimité du fait que son prédécesseur était non seulement roi mais aussi un parent direct (idéalement un père dans la transposition de la succession d'Osiris et Horus). Les motifs de la prédestination du jeune prince sont d'ailleurs nombreux sous Sésostris I<sup>er</sup><sup>61</sup>, et notamment par sa naissance sous la royauté de son père Amenemhat I<sup>er</sup> comme semble le préciser la dernière strophe de l'*Enseignement*: «(XVf) Lève-toi pour une royauté advenue anciennement, (XVg) en tant que celui que j'ai engendré en elle<sup>62</sup>.»

- j. Je comprends littéralement la locution *n hpr mitt sp m irt qn<n>* comme suit: «Une chose semblable à ce cas [*mitt sp*] n'est jamais advenue [*n hpr*] lors de [*m*] l'action [*irt*] d'un brave [*qn<n>*]», autrement dit «un roi brave n'a jamais été assassiné alors qu'il gouvernait son pays». Ce commentaire livré par Amenemhat I<sup>er</sup> dans son *Enseignement* me paraît dans la droite ligne du bilan amer du souverain sur les événements du Palais qui ont eu raison de sa vie, et indique ici le caractère inédit de la réussite partielle d'une telle tentative de coup d'État (le roi meurt certes, mais le fils légitime du pharaon monte finalement sur le trône). Le propos est ici impersonnel et se présente comme une vérité générale, bien qu'il fasse écho au *hic et nunc* du locuteur défunt<sup>63</sup>. Cette phrase IXf reprend la notion de surprise quant à l'attentat développée précédemment en IXe et articule cette strophe aux suivantes qui dresseront le récapitulatif du règne d'Amenemhat I<sup>er</sup><sup>64</sup>.

<sup>58</sup> G. POSENER, *op. cit.*, p. 83-86.

<sup>59</sup> P. TALLET, «De Montouhotep IV à Amenemhat I<sup>er</sup>», *Égypte* 37, 2005, p. 5. Voir également la synthèse des interprétations dans L. POSTEL, *Protocole des souverains égyptiens et dogme monarchique au début du Moyen Empire. Des premiers Antef au début du règne d'Amenemhat I<sup>er</sup>*, *MRE* 10, 2004, p. 279-280. L'opinion de R.A.J. Tidyman est à l'opposé de cette conclusion: «Thus we have seen the small amount of evidence that remains for the events that took place at the end of the Eleventh Dynasty. It is clear though that Nebtawyre was overthrown by his vizier, Amenemhat, and a civil war ensued in the vacuum

that had been created.» R.A.J. TIDYMAN, «Further Evidence of a Coup d'État at the End of Dynasty 11?», *BACE* 6, 1995, p. 108. D'après H. Willems, la période de transition entre la XI<sup>e</sup> et la XII<sup>e</sup> dynastie serait cependant plus mouvementée que paisible si l'on en croit les allusions de Neheri I<sup>er</sup> dans ses inscriptions à Hatnoub. Les textes ne parlent toutefois qu'à demi-mots et rendent délicate toute interprétation assurée de ces allusions. Voir H. WILLEMS, «The Nomarchs of the Hare Nome and Early Middle Kingdom History», *JEOL* 28, 1983-1984, p. 80-102; *id.*, «The First Intermediate Period and the Middle Kingdom», dans A.B. LLOYD, *A Companion to Ancient*

*Egypt (Blackwell Companions to the Ancient World)*, vol. I, Oxford, 2010, p. 88 et 90.

<sup>60</sup> P. TALLET, *loc. cit.*

<sup>61</sup> D. LORAND, *op. cit.*, p. 324-326.

<sup>62</sup> Sur la compréhension de ce passage, voir le commentaire de Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 40, n. 31.

<sup>63</sup> La proposition de traduction de F. Arnold me semble à cet égard la meilleure de celles qui avaient été jusqu'ici formulées: «The like has never happened to a brave one.» D. ARNOLD, *loc. cit.* (notice de F. Arnold).

<sup>64</sup> Voir déjà avec cette idée Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 39, n. 19.

k. Cette date insérée ne fait pas partie de la trame littéraire de l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>*. De nombreuses dates, plus ou moins complètes (une seule enregistre la totalité des données<sup>65</sup>, la majorité le mois et le jour et, dans notre cas uniquement, juste le jour), figurent dans les manuscrits du texte. Elles sont très probablement les marques des scribes recopiant ou reproduisant le texte, par exemple lors de leur possible apprentissage scolaire, et figurent généralement en fin de strophes (tout comme les signes D41 évoqués *supra*, note a). Dans la mesure où ces dates couvrent l'ensemble de l'année civile, il est toutefois illusoire d'essayer d'en tirer profit pour déterminer le moment de l'année où l'élève apprend tel ou tel passage, si tant est que ces documents manuscrits conservent tous des exercices strictement scolaires, ce qui est loin d'être prouvé<sup>66</sup>.

Outre son contenu, l'ostracon MMA 32.I.119 se révèle particulièrement intéressant quant au lien qu'il établit entre les données textuelles enregistrées et le site où il a été trouvé. Il s'agit en effet à ma connaissance d'un cas tout à fait exceptionnel où un tel document littéraire est mis au jour en relation directe avec les protagonistes impliqués dans le texte. Œuvre originellement pseudépigraphe et connue par des copies remontant au plus tôt au début du Nouvel Empire, l'*Enseignement d'Amenemhat I<sup>er</sup>* met en scène sous forme de « sagesse » un discours édifiant prononcé par le roi défunt à l'intention de son fils Sésostri I<sup>er</sup>. Or c'est précisément au pied de la pyramide de ce dernier, dans la nécropole royale de Licht dont l'occupation est initiée par Amenemhat I<sup>er</sup>, que cet ostracon fut découvert. Cette surprenante singularité n'a pas échappé à Lansing qui en relate la trouvaille<sup>67</sup>. Sa présence, littéralement « sur les lieux de l'Histoire », soulève inévitablement la question de la perception qu'avait celui qui a perdu (?) ce document littéraire du lien entre le contenu du texte et le lieu où il se trouvait. En d'autres termes, le porteur de cet ostracon – qu'il en soit le rédacteur ou non est sans doute secondaire à cet égard – avait-il conscience qu'il se tenait à proximité du monument funéraire érigé en faveur de celui qui s'empara du trône à l'issue de l'assassinat évoqué dans son texte ?

S'il est sans doute difficile, pour ne pas dire illusoire, d'essayer de mesurer la conscience qu'en avait cet ancien visiteur de passage à Licht plus de sept siècles après la construction des pyramides des deux premiers pharaons de la XII<sup>e</sup> dynastie, il reste néanmoins possible d'esquisser les grandes lignes de ce qui fut probablement le rapport entretenu avec ce lointain passé durant la seconde moitié de la XIX<sup>e</sup> dynastie.

De manière générale, il convient de noter que les scribes du Nouvel Empire pratiquent régulièrement un « tourisme » intellectuel et littéraire dans les monuments aménagés lors des dynasties précédentes, de l'Ancien ou du Moyen Empire, en Haute comme en Basse Égypte. Ces visites, rendues perceptibles par de multiples graffiti dans les tombes ou sur les parois de temples – funéraires ou non – témoignent fréquemment de jeux entre le support, le décor

<sup>65</sup> OMichaelides 20 : [An 4]+I, quatrième mois de la saison *peret*, jour 4, d'un règne qui doit sans doute appartenir à la fin de la XIX<sup>e</sup> dynastie d'après la paléographie. Pour sa publication, voir, H. GOEDIKE, E.F. WENTE, *Ostraka*

*Michaelides*, Wiesbaden, 1962, pl. III.

<sup>66</sup> À propos des dates sur les ostraca littéraires de Deir el-Medina, tous considérés *a priori* comme des exercices scolaires, voir A. McDOWELL, « Student Exercises from Deir el-Medina :

the Dates », dans P. Der Manuelian, R.E. Freed (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson II*, Boston, 1996, p. 601-608.

<sup>67</sup> A. LANSING, *loc. cit.*

antérieur éventuel, et le commentaire laissé par les scribes, que ces textes soient des déclarations plus ou moins standardisées, sur leur auteur ou la beauté du lieu, ou des textes littéraires cités en contexte et suscités par le décor du monument ancien<sup>68</sup>. Manifestations d'érudition des membres d'une classe sociale moyenne supérieure qui affirment et affichent entre autres leur profession et leur statut, ces graffiti sont autant de signes d'un intérêt pour les lieux de mémoire et les lieux identitaires qui jalonnent le paysage où séjournent leurs auteurs<sup>69</sup>. L'ostracon de Licht qui nous occupe s'inscrit dès lors dans une tradition bien documentée et atteste de l'existence de ce qui doit certainement être ici aussi une visite motivée par l'antiquité des monuments et l'identité remarquable des défunts inhumés sur le site.

Par ailleurs, l'indice le plus manifeste de la perception d'un lien entre la nécropole de *Itj-Taouy*/al-Licht et les souverains du début la XII<sup>e</sup> dynastie durant la XIX<sup>e</sup> dynastie est très certainement la *Liste royale de Turin* (P. Turin 1874 verso). Elle indique en effet « [Les rois de] la Résidence de *Itj-Taouy* », juste avant l'énumération des pharaons de la XII<sup>e</sup> dynastie, les distinguant de fait de leurs prédécesseurs thébains de la XI<sup>e</sup> dynastie<sup>70</sup>. Toutefois, le site de la nécropole devait déjà se présenter sous la forme de ruines plus ou moins imposantes (voir *supra*), à la différence de la ville elle-même de *Itj-Taouy*, puisqu'elle est encore mentionnée dans la stèle triomphale de Piankhy<sup>71</sup>.

Aussi, à partir du Nouvel Empire, la vénération des souverains inhumés à Licht, et principalement celle de Sésostris I<sup>er</sup><sup>72</sup>, se fait essentiellement en dehors des structures cultuelles funéraires érigées à la XII<sup>e</sup> dynastie, traduisant imperceptiblement une modification dans le rapport au passé de la part des Égyptiens de la XVIII<sup>e</sup>, puis de la XIX<sup>e</sup> dynastie. C'est en effet de moins en moins un souverain défunt que l'on vénère et de plus en plus un prestigieux ancêtre royal (semi-)divin que l'on révere en l'incluant dans les liturgies ramessides<sup>73</sup>. Au Nouvel Empire, il n'y aurait guère que la stèle fragmentaire mise au jour dans la grande cour

<sup>68</sup> Voir les contributions récentes sur ce sujet – avec bibliographie antérieure – de Chl. RAGAZZOLI, « Lire, écrire, survivre : les graffiti de scribes au Nouvel Empire », dans C. Jacob (dir.), *Les Lieux de Savoir* 2, Paris, 2010, p. 299-321; *ead.*, « Weak Hands and Soft Mouths. Elements of a Scribal Identity in the New Kingdom », *ZÄS* 137, 2010, p. 165-166; A. DEN DONCKER, « Prélude à une étude de la réception de l'image égyptienne par les anciens Égyptiens », dans E. Warmenbol, V. Angenot (éd.), *Thèbes aux 101 portes. Mélanges à la mémoire de Roland Tefnin*, *MonAeg* 12/Imago 3, 2010, p. 79-89; *id.*, « Theban Tomb Graffiti during the New Kingdom. Research on the Reception of Ancient Egyptian Images by Ancient Egyptians », dans K.A. Kothay (éd.), *Art and Society. Ancient and Modern Contexts of Egyptian*

*Art, Actes du colloque, Budapest 2010*, 2012, p. 23-34.

<sup>69</sup> D. WILDUNG, *LÄ I*, 1975, col. 766-767, s.v. « Besucherinschriften ».

<sup>70</sup> Voir notamment A.H. GARDINER, *The Royal Canon of Turin*, Oxford, 1959, pl. II (p. V, l. 19, fr. 64). L'utilisation du recto du papyrus pour un document comptable administratif sous le règne de Ramsès II indique que la *Liste* est nécessairement postérieure à l'établissement des revenus de taxations, ce que confirme au demeurant la paléographie de la *Liste*, puisqu'elle s'apparente à celle des textes rédigés entre les règnes de Merenptah et Séthi II (voir les entrées pour les divers manuscrits des textes d'« Ennene » et du « Poème de Pentaour » dans G. MÖLLER, *op. cit.*, p. 10-12 et *passim*). Voir déjà avec cette idée G. FARINA, *Il papiro dei Re restaurato*, Roma, 1938, p. 13.

<sup>71</sup> N. GRIMAL, *La stèle triomphale de Pi(ankh)y au musée du Caire*. *JE* 48862 et 47086-47089, *MIFAO* 105, 1981, p. 12 (= recto, l. 3; mention de l'avancée de Tefnakht), p. 90 (= verso, l. 83-85; soumission de la ville par Piankhy).

<sup>72</sup> Voir les documents listés par Kh. EL-ENANY, « La vénération *post-mortem* de Sésostris I<sup>er</sup> », *Memnonia* 14, 2003, p. 130-137.

<sup>73</sup> Notamment la *Liturgie quotidienne pour Amenhotep I<sup>er</sup>* rédigée sous Ramsès II (Papyrus Chester Beatty IX = British Museum EA 10689) et la *Litanie de Turin*, sans doute également couchée sur papyrus à l'époque de Ramsès II. D.B. REDFORD, *Pharaonic King-Lists, Annals and Day-Books. A Contribution to the Study of the Egyptian Sense of History*, *SSEA* 4, 1986, p. 37-39.

dallée méridionale du complexe de Sésostri III à Dahchour par J. de Morgan en 1894<sup>74</sup> qui évoquerait une possible activité cultuelle au bénéfice de Sésostri I<sup>er</sup> dans la région de Licht, Kh. El-Enany n'excluant pas la possibilité que l'objet provienne même originellement du complexe funéraire du souverain<sup>75</sup>. On notera toutefois que la présentation de bouquets montés se fait devant une statue du « dieu parfait Kheperkarê proclamé juste face à l'Occident » et que rien n'indique un quelconque ancrage géographique, l'iconographie pouvant faire écho à la fonction éventuelle du dédicant, mais sans être nécessairement la preuve d'un culte dans la région de sa découverte.

Les autres attestations d'un service religieux à l'attention spécifique de Sésostri I<sup>er</sup> – à ma connaissance aucune trace n'est conservée d'une quelconque dévotion à Amenemhat I<sup>er</sup> après la Deuxième Période intermédiaire – sont particulièrement rares hormis les liturgies ramesides mentionnées ci-dessus et le cas particulier de la *Chapelle des Ancêtres* de Karnak. Il faut ainsi mentionner la stèle MMA 24.2.20 d'un certain Aménémopé, prêtre-*ouab* de Sésostri I<sup>er</sup> dédiée à son père Pahour, également prêtre-*ouab* de Sésostri I<sup>er</sup>, et datée d'une période couvrant les règnes de Thoutmosis II à Thoutmosis IV. Mais, pas plus que la stèle contemporaine MMA 28.9.6 du prêtre-*ouab* d'Amenhotep I<sup>er</sup> Qénamon – illustrant également une offrande à Sésostri I<sup>er</sup> en présence d'Amenhotep I<sup>er</sup> – ces deux stèles ne prouvent-elles la persistance du culte funéraire du souverain.

En réalité, l'essentiel de « l'attention » portée aux deux premiers souverains de la XII<sup>e</sup> dynastie par les pharaons ramesides – principalement Ramsès II et Merenptah – réside dans l'usurpation plus ou moins systématique des monuments statuariers sculptés sous leurs règnes, ce dont témoignent notamment les œuvres découvertes à Tanis et provenant sans doute de la région de Memphis-Héliopolis avant d'avoir transité par la nouvelle capitale Pi-Ramsès<sup>76</sup>.

Cela ne signifie peut-être pas pour autant l'oubli complet de l'identité des souverains inhumés dans la nécropole de Licht. D'une part parce que des blocs calcaires à leur nom gisent encore très certainement sur le site à l'époque rameside, ce dont témoignerait le pillage des matériaux tant des pyramides que des temples funéraires ; d'autre part parce que l'on semble garder un temps en mémoire la paternité de certains monuments anciens menaçant ruine. Le meilleur exemple en est, en ce qui nous concerne ici, la rénovation des maisons de prêtres du sanctuaire d'Amon-Rê à Karnak par le premier prophète Amenhotep sous le règne de Ramsès IX<sup>77</sup> :

« [3] (...) Car c'est bien moi qui ai fait tendre [le cordeau pour réparer [4] ce monument qui tombait] en ruine, depuis l'époque où il avait été bâti. Ce sont les premiers prophètes d'Amon, autrefois, qui l'avaient fait, au temps du roi Kheperkarê, le fils de Rê Sésostri (I<sup>er</sup>), l'auteur ...

<sup>74</sup> J. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour, mars-juin 1894*, Vienne, 1895, fig. 83bis. Si une datation du monument du Nouvel Empire est plausible au regard de quelques détails iconographiques (bouquets montés, régalia du souverain), il n'est pas possible, sur le seul relevé

proposée par de Morgan, de préciser d'avantage son ancrage chronologique.

<sup>75</sup> Kh. EL-ENANY, *op. cit.*, p. 130, n. 17.

<sup>76</sup> Sur cette question, voir notamment H. SOUROUZIAN, « Standing Royal Colossi of the Middle Kingdom reused by

Ramesses II », *MDAIK* 44, 1988, p. 229-254 ; *ead.*, *Les Monuments du roi Merenptah*, *SDAIK* 22, 1989.

<sup>77</sup> Inscription de la cour du VIII<sup>e</sup> pylône (*KRI* VI 534, 10 – 536, 10) et bloc de grès réemployé dans un dallage (*KRI* VI, 532, 14 – 533, 16).

[5] ... *Amon-Rê, roi des dieux. Mais quand je suis venu et ai tendu la main pour déverrouiller sa porte, la brique de sa partie supérieure s'est détachée, et ses parties de bois, supports, chambranles et vantaux, [n'ont pas semblé être en meilleur état]*<sup>78</sup>. »

La fréquentation des pyramides de Licht à la XIX<sup>e</sup> dynastie se ferait dès lors dans un contexte nettement ambivalent : celui, local, qui voit avant tout le site comme une carrière à l'accès aisé et aux blocs prédécoupés facilement réutilisables par ailleurs, et celui, plus général, qui accorde une attention politique à de prestigieux ancêtres en les intégrant dans les liturgies religieuses ou, plus prosaïquement, en se réappropriant leurs œuvres et monuments, notamment statuaire, tissant sur le plan de l'idéologie une filiation politique entre les différents pharaons concernés.

Cette tension entre deux mouvements qui nous apparaissent comme diamétralement opposés n'est pas unique dans le courant de la XIX<sup>e</sup> dynastie puisqu'il s'observe également dans le complexe funéraire de Sésostri III à Dahchour, soit à quelque vingt-cinq kilomètres à peine au nord de Licht. Les archéologues de la mission du Metropolitan Museum of Art de New York ont en effet pu montrer que malgré l'état de décrépitude du monument – peut-être en partie dû à un tremblement de terre à la XIII<sup>e</sup> dynastie – et le pillage des appartements funéraires dès la Deuxième Période intermédiaire, une partie des structures cultuelles étaient toujours en fonction durant la XVIII<sup>e</sup> et le début de la XIX<sup>e</sup> dynastie<sup>79</sup>. La rénovation et la conservation du parement calcaire de la pyramide sous Ramsès II y sont même attestées par des fragments de deux – et peut-être trois – grandes inscriptions au nom du prince royal Khaemouaset<sup>80</sup>. Pourtant, malgré cet intérêt manifeste et presque « archéologique », le parement de la pyramide est par la suite rapidement démantelé, durant le règne même de Ramsès II, si l'on en croit la découverte de deux blocs calcaires portant une inscription hiéroglyphique indiquant « Le temple (dénommé) “Ramsès-Méryamon, v.f.s., Maître de la fête-*sed* comme Rê-Harakhty” ». Comme le soulignent les fouilleurs, ces blocs étaient certainement destinés à la construction d'un édifice pour Ramsès II à l'occasion de l'une de ses fêtes jubilaires, ce qui implique la transformation en carrière du complexe funéraire de Sésostri III à partir de la dernière phase du règne de Ramsès II<sup>81</sup>.

Ce modeste ostrakon souligne donc la complexité du rapport au passé dans l'Égypte pharaonique et la nécessité qu'il y a de formaliser la chronologie d'un progressif abandon des structures cultuelles funéraires du Moyen Empire parallèlement à l'émergence au cours de la Deuxième Période intermédiaire d'une vénération d'ancêtres royaux prestigieux sensiblement similaire à celle réservée aux dieux eux-mêmes. Cet objet questionne également la perception par les particuliers de leur Histoire ancienne, au-delà du discours officiel émanant du Palais. Ces champs de recherches seront abordés dans de futures contributions.

<sup>78</sup> Traduction S. SAUNERON, « La restauration d'un portique à Karnak par le grand prêtre Amenhotep », *BIFAO* 64, 1966, p. 13.

<sup>79</sup> D. ARNOLD, *The Pyramid Complex of Semsosret III at Dahshur. Architectural Studies*, *MMAEE* 26, 2002, p. 19.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 29-30, pl. 6-7 (notice d'A. Oppenheim et J.P. Allen). La

graphie utilisée pour noter le nom de Ramsès II pourrait, d'après les auteurs, indiquer que les inscriptions ont été gravées peu de temps après l'an 18 du roi.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 26.



FIG. 1. Ostracon MMA 32.I.119, fac-similé D. Lorand (redessiné d'après D. Arnold, 1992, pl. 90).

